Nations Unies S/2007/723



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 décembre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 décembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Rappelant ma déclaration du 1er août 2007, dans laquelle je me suis félicité de l'initiative qu'avaient prise les pays du Groupe de contact (Allemagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) de créer une troïka composée des représentants de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique pour poursuivre les négociations sur le statut futur du Kosovo, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport que m'a communiqué le Groupe de contact à la fin du mandat de la Troïka (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-63457 (F) 101207 121207

Pièce jointe

Rapport de la Troïka pour le Kosovo constituée de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie

Le 4 décembre 2007

Résumé

1. Nous, Troïka des représentants de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, avons passé les quatre derniers mois à mener des négociations entre Belgrade et Pristina sur le statut futur du Kosovo. Notre objectif était de favoriser la conclusion d'un accord entre les parties. Les négociations ont été menées dans le cadre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et des principes directeurs du Groupe de contact (voir S/2005/709). Au cours de nos travaux, les parties ont exploré un large éventail de possibilités, notamment une pleine indépendance, une indépendance supervisée, une partition territoriale, une autonomie substantielle, des arrangements confédéraux, et même un « accord sur le désaccord », muet sur le statut.

2. La Troïka a pu favoriser la tenue de discussions intenses de haut niveau sur des questions de fond entre Belgrade et Pristina. Toutefois, les parties n'ont pu parvenir à un accord sur le statut final du Kosovo. Ni l'une ni l'autre n'était prête à modifier sa position sur la question fondamentale de la souveraineté du Kosovo, ce qui est regrettable, un règlement négocié étant dans l'intérêt supérieur des deux parties.

Historique

3. Un processus politique visant à déterminer le statut futur du Kosovo, la dernière grande question relative à l'effondrement de la Yougoslavie, est en cours depuis plus de deux ans. En novembre 2005, le Secrétaire général de l'ONU a nommé Martti Ahtisaari son Envoyé spécial, qu'il a chargé d'entreprendre le processus de détermination du statut futur prévu dans la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Après 15 mois de négociations parrainées par l'ONU, le Président Ahtisaari a formulé une « Proposition globale de règlement portant statut du Kosovo », dans laquelle sont énoncées des mesures visant à protéger les communautés non albanaises du Kosovo et une recommandation selon laquelle le Kosovo devrait accéder à l'indépendance après une période de supervision internationale. Pristina a accepté dans son intégralité la formule de règlement proposée par M. Ahtisaari; Belgrade l'a rejetée.

4. Après une période de débats au Conseil de sécurité, le Groupe de contact (Allemagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) a proposé qu'une « troïka » de représentants de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie mène une nouvelle série de négociations, l'objectif étant de parvenir à un accord négocié. Le 1er août 2007, le Secrétaire général s'est félicité de cette initiative, a réaffirmé que le statu quo ne pouvait être indéfini et a demandé que le Groupe de contact lui présente un rapport sur ses travaux le 10 décembre au plus tard. Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le processus concernant le futur statut du Kosovo serait associé au processus en se tenant prêt à répondre à toute demande d'informations ou de précisions (voir annexe I).

La mission de la Troïka

5. Lorsque nous avons été nommés représentants de la Troïka, nous nous sommes engagés à « remuer ciel et terre » pour trouver une solution mutuellement acceptable. Pour atteindre cet objectif, nous avons expliqué aux parties les principes qui guideraient nos travaux. Premièrement, nous avons réaffirmé que nous continuerions d'opérer dans le cadre de la résolution 1244 (1999) et des principes directeurs du Groupe de contact. Deuxièmement, nous avons indiqué que nous serions disposés, bien que la formule de règlement proposée par M. Ahtisaari soit toujours d'actualité, à entériner tout accord auquel les parties réussiraient à parvenir. Nous avons constamment rappelé aux deux parties leur responsabilité quant au succès ou à l'échec du processus.

6. Nous leur avons également expliqué que la Troïka n'avait nullement l'intention de leur imposer une solution mais qu'il incombait à chacune d'elles de convaincre l'autre partie des mérites de sa position. Bien que notre rôle soit essentiellement de promouvoir le dialogue direct, nous comptions également prendre une part active dans l'identification de domaines où il serait possible de parvenir à un compromis.

Programme de travail

7. Au cours des quatre mois qu'a duré notre mandat, nous avons suivi un programme bien rempli de réunions avec les parties (voir annexe II), à savoir 10 sessions, dont six étaient des entretiens face à face, y compris une conférence finale intensive de trois jours à Baden (Autriche), ainsi que deux voyages dans la région. Durant le processus, Belgrade était représentée par le Président Boris Tadić, le Premier Ministre Vojislav Koštunica, le Ministre des affaires étrangères Vuk Jeremić et le Ministre pour le Kosovo Slobodan Samardzić. Pristina était représentée par « l'Équipe de l'unité », composée du Président Fatmir Sejdiu, du Premier Ministre Agim Çeku, du Président de l'Assemblée Kolë Berisha et de Hashim Thaçi et Veton Surroi. La Troïka s'est félicitée du fait que la représentation des deux délégations était au plus haut niveau possible, ce qui témoignait de l'importance que celles-ci attachaient au processus. Outre les sessions communes, nous avons organisé des réunions séparées avec les parties afin de les consulter individuellement. Nos séances étaient longues et souvent difficiles en raison de la méfiance mutuelle et des griefs historiques liés aux conflits des années 90. Le Groupe de contact a soutenu nos travaux et ses ministres des affaires étrangères ont exhorté les parties à aborder les négociations avec « créativité et audace et dans un esprit de compromis » (voir annexe III). Nous avons également demandé aux parties de s'engager, ce qu'elles ont fait, à s'abstenir de tout acte ou propos provocateur au cours du processus (voir annexes IV et V).

8. En commençant nos travaux, nous avons d'abord exploré les positions bien établies de chaque partie. Pristina a réaffirmé sa préférence pour une indépendance supervisée et confirmé à nouveau qu'elle acceptait la proposition de M. Ahtisaari. Belgrade a rejeté cette proposition et réaffirmé sa préférence pour une autonomie du Kosovo au sein de la Serbie. De ce fait, la proposition de M. Ahtisaari n'a pas été examinée pas plus qu'il n'a été question de l'opportunité de la modifier. Les deux parties ont avancé des arguments historiques, fonctionnels, juridiques et pratiques pour appuyer la solution de leur choix. Belgrade a élaboré son modèle d'autonomie substantielle pour mettre en valeur les pouvoirs d'un Kosovo autonome et réduire

ceux qu'il se réserverait. Elle a affirmé qu'il n'y aurait pas de retour à la situation qui prévalait avant mars 1999. Pristina a présenté un projet de « Traité d'amitié et de coopération » qui décrit comment le Kosovo et la Serbie, en tant qu'États indépendants, coopéreraient sur les questions d'intérêt mutuel, créeraient des organes communs, renforceraient leur attachement à un univers multiethnique et soutiendraient mutuellement leurs aspirations euro-atlantiques.

9. Malgré nos appels répétés à de nouvelles idées et à un esprit de compromis, aucune des parties n'a été en mesure de convaincre l'autre d'accepter sa solution préférée. Encouragés par la déclaration des ministres du Groupe de contact en date du 27 septembre (voir annexe III), nous avons adopté une démarche plus active. Nous avons formulé notre évaluation sous forme de « Quatorze points de convergence » éventuelle (voir annexe VI). Les parties ont réagi à ces points sans les accepter intégralement.

10. Sous notre direction, les parties ont examiné différentes possibilités, allant de l'indépendance à l'autonomie ainsi que d'autres modèles tels que des arrangements confédéraux, voire un modèle fondé sur un « accord sur le désaccord » dans le cadre duquel aucune des parties n'aurait à renoncer à sa position mais prendrait toutefois des dispositions pratiques propres à faciliter la coopération avec l'autre partie et les consultations avec elle. D'autres modèles internationaux, tels que Hong Kong, les îles Åland et la Communauté d'États indépendants, ont été examinés. Bien que nous l'ayons abordée, nous ne nous sommes pas attardés sur l'option de la partition territoriale, que les deux parties et le Groupe de contact ont jugée inacceptable. Aucun de ces modèles ne s'est avéré être une base adéquate de compromis. Nous avons conclu les négociations face à face entre les parties à une conférence de haut niveau tenue à Baden (Autriche) du 26 au 28 novembre, réunion au cours de laquelle nous avons de nouveau encouragé les deux parties à trouver un moyen de sortir de l'impasse.

Conclusions

11. Tout au long des négociations, les deux parties ont pleinement participé aux travaux. Toutefois, après 120 jours de négociations intenses, elles n'ont pu parvenir à un accord sur le statut du Kosovo. Ni l'une ni l'autre n'était disposée à céder sur la question essentielle de la souveraineté.

12. Néanmoins, malgré cette divergence de vues fondamentale sur le statut que la Troïka n'a pu aplanir, nous estimons que le processus a été utile dans la mesure où nous avons offert aux parties une occasion de trouver une solution à leurs différends. Sous nos auspices, les parties ont mené directement un dialogue de haut niveau, le plus soutenu et le plus intense qu'elles aient tenu depuis la fin des hostilités au Kosovo en 1999. Grâce à ce processus, elles ont découvert des domaines de convergence de leurs intérêts. Elles ont convenu de la nécessité de promouvoir et de protéger les sociétés multiethniques et de s'attaquer aux questions difficiles qui entravent la réconciliation, en particulier le sort des personnes portées disparues et le retour des personnes déplacées. Plus important encore peut-être, Belgrade et Pristina ont réaffirmé le caractère central de leurs perspectives européennes pour leurs relations futures, les deux parties réaffirmant leur désir de chercher à assurer leur avenir sous le toit commun de l'Union européenne.

13. Si les divergences de vues entre les parties demeurent inchangées, la Troïka a néanmoins réussi à arracher aux parties d'importants engagements. Les deux parties

se sont, en particulier, engagées à s'abstenir de tout acte qui risquerait de compromettre la sécurité au Kosovo ou ailleurs et à s'interdire tout recours à la violence, à la menace ou à l'intimidation (voir annexe VII). Elles ont pris ces engagements sans préjudice de leurs positions respectives sur le statut. Il faudra rappeler aux deux parties que le non-respect de ces engagements ne manquera pas d'influer sur l'avenir européen que toutes les deux cherchent à atteindre.

14. Nous notons que le Kosovo et la Serbie continueront d'être liés, en raison de la nature spéciale de leurs relations, notamment dans leurs dimensions historique, humaine, géographique, économique et culturelle. Comme l'ont indiqué les ministres du Groupe de contact au cours de la réunion qu'ils ont tenue à New York le 27 septembre, le règlement de la question du statut du Kosovo est crucial pour la stabilité et la sécurité des Balkans occidentaux et de l'Europe dans son ensemble. Nous estimons que le maintien de la paix dans la région et le non-recours à la violence sont d'une importance cruciale et comptons donc sur les parties pour qu'elles honorent leurs engagements. Par ailleurs, nous sommes fermement convaincus que le règlement de la question du statut du Kosovo contribuerait à la réalisation des aspirations européennes des deux parties.

Annexe I

Déclaration du Secrétaire général sur la nouvelle initiative concernant le Kosovo

Le 1er août 2007

Le Groupe de contact m'a informé qu'il est parvenu à un accord sur les modalités de la poursuite des négociations entre Pristina et Belgrade. Cet effort sera mené par une troïka composée de représentants de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique.

J'accueille avec satisfaction l'initiative du Groupe de contact. J'espère que la nouvelle série de négociations aboutira à un accord sur le statut futur du Kosovo, qui demeure une priorité pour les Nations Unies.

La communauté internationale doit trouver une solution qui soit à point nommé, réponde aux préoccupations clefs de toutes les communautés vivant au Kosovo et détermine clairement le statut du Kosovo. Le statu quo ne peut être indéfini.

Le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Kosovo sera associé au processus en se tenant prêt à répondre à toute demande d'informations ou de précisions.

Les Nations Unies continueront de jouer un rôle constructif au cours de la nouvelle série de négociations et un rôle important sur le terrain au Kosovo.

Le Groupe de contact me présentera un rapport d'ici au 10 décembre prochain.

Annexe II

Calendrier des réunions de la Troïka

9 août : Première réunion de la Troïka avec le Groupe de contact (*Londres*)

10-12 août : Première réunion de la Troïka avec les parties (*Belgrade et Pristina*)

30 août : Deuxième réunion de la Troïka avec les parties (*Vienne*)

18-19 septembre : Troisième réunion de la Troïka avec les parties (*Londres*)

27 septembre : Réunion de la Troïka avec le Secrétaire général de l'ONU, le Secrétaire général et Haut Représentant de l'Union européenne, le Secrétaire général de l'OTAN et les ministres du Groupe de contact (*New York*)

28 septembre : Quatrième réunion de la Troïka avec les parties (*Londres*) – première réunion face à face (*New York*)

14 octobre : Cinquième réunion de la Troïka avec les parties – deuxième réunion face à face (*Bruxelles*)

22 octobre : Sixième réunion de la Troïka avec les parties –troisième réunion face à face (*Vienne*)

5 novembre : Septième réunion de la Troïka avec les parties – quatrième réunion face à face (*Vienne*)

20 novembre : Huitième réunion de la Troïka avec les parties – cinquième réunion face à face (*Bruxelles*)

26-28 novembre : Neuvième réunion de la Troïka avec les parties – sixième réunion face à face [*Baden (Autriche)*]

3 décembre : Dixième réunion de la Troïka avec les parties (*Belgrade et Pristina*)

Annexe III

Déclaration des ministres du Groupe de contact sur le Kosovo

New York, le 27 septembre 2007

Les ministres du Groupe de contact, ainsi que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Haut Représentant de l'Union européenne, la présidence de l'Union européenne, le Commissaire européen pour l'élargissement et le Secrétaire général de l'OTAN se sont réunis le 27 septembre 2007 à New York pour discuter du processus de détermination du statut du Kosovo. Ils ont entendu un rapport de la Troïka pour le Kosovo constituée de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie. Un représentant du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Kosovo était également présent.

Les ministres ont réaffirmé qu'un règlement rapide de la question du statut du Kosovo était crucial pour la stabilité et la sécurité des Balkans occidentaux et de l'Europe dans son ensemble. Ils se sont déclarés à nouveau résolus à rechercher un règlement négocié entériné par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ils ont exprimé leurs remerciements pour l'action que continuaient de mener la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et la Force de paix au Kosovo pour contribuer à l'avènement d'un Kosovo multiethnique, pacifique et démocratique. Ils ont entériné sans réserve l'évaluation du Secrétaire général de l'ONU selon laquelle le statu quo ne pouvait être indéfini, celui-ci ayant des conséquences funestes pour le développement politique, social et économique et pour la stabilité de la région. Il importe donc de trouver une solution sans tarder.

Lorsqu'ils se sont réunis à New York en septembre 2006, les ministres du Groupe de contact avaient encouragé l'Envoyé spécial des Nations Unies à formuler une proposition globale de règlement portant statut du Kosovo. La proposition qui a été soumise à l'issue de 14 mois de négociations a été acceptée par Pristina et rejetée par Belgrade.

Poursuivant ses efforts pour parvenir à un règlement négocié, le Groupe de contact a créé une troïka qui avait pour mission de faciliter la tenue d'une nouvelle série de négociations entre les parties. Le processus de la Troïka s'achèvera par la présentation d'un rapport au Secrétaire général le 10 décembre au plus tard.

Les ministres ont exprimé leur appui sans réserve au processus de la Troïka et se sont félicités du rythme soutenu des activités et du climat constructif qui ont caractérisé les premières séries d'entretiens. Ils ont réaffirmé que le processus de détermination du statut continuerait d'opérer dans le cadre des principes directeurs du Groupe de contact formulés en novembre 2005, qui sont fondés sur la résolution 1244 (1999).

L'étape suivante du processus de la Troïka sera marquée par des entretiens directs entre les parties à New York le 28 septembre. Les ministres du Groupe de contact se sont félicités de ce passage aux entretiens directs. Ils ont exhorté les deux parties à aborder la suite des négociations avec créativité et audace et dans un esprit de compromis. Par ailleurs, tout règlement doit être acceptable pour le peuple du Kosovo et doit garantir l'application des normes en ce qui concerne le caractère multiethnique du Kosovo et promouvoir la stabilité future de la région. Les

ministres ont souligné que tout futur règlement de la question du statut devrait être axé sur la promotion de la nature spéciale des relations entre les deux parties, notamment dans leurs dimensions historique, économique, culturelle et humaine.

Les ministres ont prié instamment les parties de saisir l'occasion qu'offrait le processus de la Troïka pour parvenir à un règlement négocié. Il incombe à chacune des parties de formuler des propositions réalistes. Bien que la formule de règlement proposée par M. Ahtisaari soit toujours d'actualité, le Groupe de contact est disposé à entériner tout accord auquel les parties réussiraient à parvenir. Les ministres ont réaffirmé que la recherche d'un règlement négocié ne devrait pas masquer le fait qu'aucune des parties ne peut unilatéralement empêcher le processus de détermination du statut d'avancer. Ils ont exprimé leur appui à l'action que l'ONU continue de mener et se sont félicités que l'OTAN et l'Union européenne soient disposées à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la formule de règlement de la question du statut du Kosovo et à poursuivre les préparatifs pour s'acquitter de ces responsabilités. Ils ont noté avec satisfaction la démarche active adoptée par l'Union européenne en ce qui concerne la perspective européenne de la région des Balkans occidentaux.

Les ministres ont pris acte et se sont félicités de l'engagement que les deux parties ont pris auprès de la Troïka de s'abstenir de tout acte ou propos provocateur et ils exhortent les parties à honorer cet engagement. L'évolution de la situation politique au Kosovo et en Serbie ne devrait pas entraver la participation constructive des parties au processus de la Troïka. Les ministres ont exprimé l'espoir que les élections prévues au Kosovo le 17 novembre se dérouleraient dans le calme et l'ordre, avec la pleine participation de toutes les communautés.

Tous les participants à la réunion continueront de prendre une part active au processus et à apporter tout leur appui à l'action de la Troïka.

Annexe IV

Document officieux de Vienne

À l'occasion de la réunion qu'elles ont tenue avec la Troïka, le 30 août à Vienne, les deux parties ont réitéré les déclarations qu'elles avaient faites au sujet de la situation en matière de sécurité.

La délégation de Belgrade s'est à nouveau déclarée disposée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la paix et la stabilité pendant les négociations. La partie serbe et ses institutions exerceront une vigilance particulière à cette fin.

La délégation de Pristina s'est à nouveau déclarée disposée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la paix et la stabilité pendant les négociations compte tenu du mandat de la KFOR consistant à assurer des conditions générales de sûreté et de sécurité au Kosovo, et des mandats respectifs de la police de la MINUK et du Service de police du Kosovo.

Les deux parties se sont engagées à s'abstenir de tout acte ou propos pouvant être jugé provocateur à un moment délicat. Les deux parties sont convenues que ces engagements mutuels doivent tenir lieu de mesures de confiance au début de la série de négociations avec la Troïka.

Il a été donné lecture aux deux délégations du texte de ce document officieux le 30 août, lequel a été confirmé en présence de tous les membres de la Troïka.

Annexe V

Déclaration de New York (28 septembre)

Lors de leur rencontre avec la Troïka le 28 septembre à New York, les deux parties se sont félicitées de la tenue des premiers pourparlers directs sous les auspices de la Troïka. Elles ont réaffirmé leur ferme volonté de participer sérieusement à ces pourparlers. La Troïka leur a rappelé la déclaration du Secrétaire général en date du 1er août, selon laquelle le statu quo n'est pas viable.

Le texte de la déclaration adoptée par le Groupe de contact lors de la Réunion ministérielle qu'il a tenue à New York le 27 septembre a été porté à la connaissance des deux délégations. Les ministres ont réitéré notamment qu'un règlement rapide du statut du Kosovo revêt une importance cruciale pour la stabilité et la sécurité des Balkans de l'Ouest et de l'ensemble de l'Europe. Ils ont réaffirmé leur volonté résolue de rechercher un règlement négocié recevant l'aval du Conseil de sécurité. Les principes directeurs établis par le groupe de contact devraient continuer à servir de cadre au processus de négociation du statut du Kosovo, sur la base de la résolution 1244 (1999) du Conseil. En outre, les ministres ont engagé vivement les deux parties à aborder les dernières négociations avec créativité et audace et dans un esprit de compromis. Ils ont exhorté les parties à saisir sérieusement l'occasion qu'offraient les pourparlers tenus sous les auspices de la Troïka de parvenir à un règlement négocié. Ils ont également rappelé aux parties que la responsabilité d'élaborer des propositions réalistes incombait à chacune d'elles et que ni l'une ni l'autre ne pouvait entraver unilatéralement les progrès dans ce sens. Les ministres ont souligné que tout futur règlement concernant le statut du Kosovo devrait s'attacher à mettre en valeur le caractère privilégié des relations entre les deux parties, en particulier sur les plans historique, économique, culturel et humain.

Estimant que la violence, la provocation et l'intimidation mettraient gravement en péril le processus engagé par la Troïka ainsi que la stabilité et la sécurité de la région, les deux parties ont réaffirmé l'engagement qu'elles avaient pris dans le document officieux de Vienne en date du 30 août, de s'abstenir de tout acte ou propos susceptible de compromettre la sécurité.

Les deux parties sont conscientes que le Groupe de contact fera rapport au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le 10 décembre 2007 au plus tard. À cet égard, elles se sont félicitées de l'intention manifestée par la Troïka d'accélérer ses travaux afin qu'un accord soit conclu avant la fin de son mandat.

Cette déclaration a été acceptée par les deux délégations lors des premiers pourparlers directs tenus sous les auspices de la Troïka à New York, le 28 septembre, et confirmée en présence de tous les membres de la Troïka.

Annexe VI

Évaluation des négociations par la Troïka : principales conclusions

La Troïka a examiné les positions des deux parties. Sans préjudice de leurs positions concernant le statut du Kosovo, les principes énoncés ci-après peuvent ouvrir la voie à un règlement :

1. Belgrade et Pristina s'attacheront à mettre en valeur le caractère privilégié de leurs relations, en particulier sur les plans historique, économique, culturel et humain.

2. Belgrade et Pristina régleront leurs différends futurs par des moyens pacifiques et ne prendront pas de mesures ou dispositions qui seraient jugées menaçantes par l'autre partie.

3. Le Kosovo sera pleinement intégré aux structures régionales, en particulier aux structures de coopération économique.

4. Le Kosovo ne reviendra pas au statut antérieur à 1999.

5. Belgrade ne gouvernera pas le Kosovo.

6. Belgrade ne rétablira pas de présence physique au Kosovo.

7. Belgrade et Pristina sont déterminées à réaliser des progrès pour acquérir le statut d'État associé à l'Union européenne et, à terme, pour en devenir membres, ainsi que pour s'orienter progressivement vers des structures euro-atlantique.

8. Pristina mettra en œuvre des mesures de vaste portée en vue d'améliorer le bien-être des Serbes du Kosovo ainsi que des autres communautés non albanaises, en particulier grâce à la décentralisation des administrations locales, à l'octroi de garanties constitutionnelles et à la protection du patrimoine culturel et religieux.

9. Belgrade et Pristina coopéreront dans des domaines d'intérêt commun, notamment les suivants :

a) Recherche des personnes disparues et retour des personnes déplacées;

b) Protection de minorités;

c) Protection du patrimoine culturel;

d) Vision européenne et initiatives régionales;

e) Questions économiques, notamment la politique budgétaire et l'énergie, le commerce et l'harmonisation avec les normes de l'Union européenne ainsi que l'élaboration d'une stratégie commune de croissance économique et de développement qui aille dans le sens des initiatives économiques régionales;

f) Libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services;

g) Secteur bancaire;

h) Infrastructure, transports et communications;

i) Protection de l'environnement;

j) Santé publique et protection sociale;

k) Lutte contre la criminalité, en particulier contre le terrorisme, le trafic d'être humains, d'armes et de stupéfiants et le crime organisé;

l) Coopération entre les municipalités et le Gouvernement de l'une des deux parties;

m) Éducation.

10. Belgrade et Pristina créeront des organes mixtes chargés de la coopération.

11. Belgrade ne s'immiscera pas dans les relations de Pristina avec les institutions financières internationales.

12. Pristina aura pleins pouvoirs sur ses finances (fiscalité, recettes publiques, etc.).

13. Belgrade n'entravera pas la poursuite du processus de stabilisation et d'association de l'Union européenne avec le Kosovo (Mécanisme de suivi).

14. La communauté internationale maintiendra une présence civile et militaire au Kosovo une fois que son statut aura été déterminé.

Annexe VII

Communiqué de presse de la Troïka : la Conférence de Baden

La Troïka (Union européenne, États-Unis d'Amérique et Fédération de Russie) a mené à leur terme les négociations intenses engagées pour examiner le statut du Kosovo avec les délégations de Belgrade et de Pristina. À cette fin, elle a réuni les dirigeants des deux parties pendant près de trois jours à Baden (Autriche). La Conférence de Baden marque la fin des entretiens face-à-face tenus sous les auspices de la Troïka.

Au cours de ces entretiens, la Troïka a engagé vivement les parties à envisager toute une série d'options pour le Kosovo. Elle a examiné avec elles toutes les solutions raisonnables afin de déterminer celles qui permettraient éventuellement de parvenir à un règlement mutuellement acceptable sur le statut du Kosovo.

Malheureusement, les parties n'ont pas pu parvenir à un accord sur le statut futur du Kosovo. La Troïka estime néanmoins que cette période de dialogue intense a été bénéfique pour les parties. Ce fut pour elles l'occasion d'établir des relations de confiance et de découvrir des points d'intérêt commun, en particulier leur désir de rechercher un avenir meilleur grâce à la réalisation d'une vision européenne.

Les négociations tenues sous les auspices de la Troïka ont offert aux parties six occasions de débattre directement du statut définitif du Kosovo. Elles ont donné la possibilité d'instaurer un dialogue au niveau le plus élevé et permis à la Troïka de réaffirmer combien il importait de maintenir la paix et d'éviter d'inciter à la violence et de compromettre la sécurité dans la région. Les parties ont maintes fois proclamé leur acceptation de ces principes, tout récemment lors de la Conférence de Baden. Elles ont clairement exprimé leur volonté d'éviter toute forme de violence. Cet engagement en faveur de la paix doit être maintenu après l'achèvement des travaux de la Troïka le 10 décembre. La Troïka invite Belgrade et Pristina à poursuivre le dialogue sans préjudice de leurs positions concernant le statut du Kosovo. Il leur appartient de continuer à affirmer leur attachement à la paix et à la concertation pour les questions d'intérêt commun.

La Troïka va maintenant entreprendre la rédaction du rapport que le Groupe de contact présentera au Secrétaire général le 10 décembre au plus tard. Elle examinera ce rapport avec les parties lors de son séjour à Belgrade et à Pristina le 3 décembre. Une fois que le Groupe de contact aura présenté ledit rapport au Secrétaire général, le mandat de la Troïka prendra fin.

Baden (Autriche), le 28 novembre 2007